



**Forum Politique de Haut Niveau pour
le Développement Durable**

**Rapport du Togo
présenté par :**

**Son Excellence Dr Komi Selom KLASSOU,
*Premier Ministre, Chef du Gouvernement***

Vérifier au prononcé

New York, le mardi 17 juillet 2018

- **Monsieur le Vice-Président du Conseil Economique et Social (ECOSOC), Président de séance,**
- **Mesdames et Messieurs**

Qu'il me soit permis d'adresser nos remerciements à l'ECOSOC pour avoir invité le Togo pour la 3^{ème} année consécutive à venir présenter son rapport à l'occasion du **Forum Politique de Haut Niveau**, session 2018 dont le thème incitateur à l'action est : « ***Transformation vers des sociétés durables et résilientes*** ».

Je voudrais féliciter l'ECOSOC pour l'organisation très réussie du Forum. C'est aussi le lieu pour moi d'exprimer notre profonde gratitude à la communauté internationale pour la confiance faite à notre pays d'être membre de l'ECOSOC pour la période 2018-2020.

Nous saisissons cette heureuse opportunité pour partager, avec vous, l'expérience du Togo, dans ses efforts d'élaboration et de mise en œuvre des Objectifs du développement durable (**ODD**).

Le Gouvernement, sous la houlette du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a conduit, dans une approche inclusive, un diagnostic détaillé qui a permis de dégager une vision claire du Plan National de Développement (**PND**). Ainsi, pour plus de cohérence et d'efficacité, nos politiques sectorielles sont toutes alignées sur le PND avec comme fil conducteur : **l'application de méthodes intégrées.**

Plus positif encore est le fait que le PND qui couvre la période (2018-2022) constitue désormais l'unique cadre de référence. Les éléments de base du **changement de paradigme** qui le caractérisent se résument en trois principaux axes comme suit :

Le 1^{er} axe : Tenant compte des atouts intrinsèques du pays notamment de sa position géographique médiane en Afrique de l'Ouest, de l'existence des infrastructures de transports (port et aéroport de classe internationale) et aussi de la paix et de la sécurité qui font de lui une véritable terre d'opportunités, le 1^{er} axe ambitionne de **faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.**

Dès lors, un accent est mis sur l'amélioration du climat des affaires à travers une série de réformes fortes qui accordent un intérêt et un appui renforcés au secteur privé en tant qu'acteur clé du développement. Elles incitent particulièrement les jeunes et les femmes entrepreneurs à l'action et leur attribuent désormais 20% de tous les marchés publics.

Le 2^{ème} axe : Sur la base des données fiables, l'agriculture togolaise joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, contribue à 40% au produit intérieur brut (PIB) et offre de l'emploi à plus de 70% de la population active.

Fort de ses potentialités, le second axe cherche à insuffler un véritable changement de paradigme **en favorisant le développement des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives** capables d'offrir des travaux à haute intensité de main d'œuvre et de créer de la richesse.

Pour établir des modes de consommation et de production durable (**ODD12**), le curseur est mis en priorité sur les petits exploitants agricoles avec plusieurs initiatives en leur faveur dont le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (**MIFA**) fondé sur le partage de risques et l'accès facile à des crédits agricoles.

La terre étant le premier capital dans le secteur agricole, un Code foncier et domanial vient d'être voté à la satisfaction de tous afin de mieux garantir et renforcer la sécurité foncière aux exploitants familiaux mais aussi d'attirer des investisseurs privés nationaux et étrangers.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les avancées, des défis persistent. Ainsi, pour corriger la faiblesse organisationnelle dans le secteur et améliorer la résilience des acteurs agricoles, un accent est mis sur le renforcement des capacités opérationnelles. Mieux, des Instituts de Formation en Agro-développement (**IFAD**) sont créés afin d'allier la formation et la recherche au développement de l'agriculture.

Par ailleurs, un vaste programme des agropoles fondés sur **l'approche intégrée** des chaînes de valeur est en cours de réalisation avec l'appui des institutions financières telles que la Banque Africaine de Développement et la Banque Ouest-Africaine de Développement que nous tenons à remercier publiquement. Ce programme innovant est destiné à stimuler une agriculture professionnalisée à haute valeur ajoutée, bien structurée et orientée vers l'agro-industrie.

La mise en œuvre des projets structurants du PND se fait dans le respect de l'environnement et de la promotion de la biodiversité comme le recommande l'ODD**15**. C'est ainsi que la superficie des écosystèmes protégés et restaurés a progressé, passant de 7 à 7,4% ces trois dernières années.

Le 3^{ème} axe est, quant à lui, défini pour **mieux consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.**

Le vrai défi ici est de combattre les causes premières de la pauvreté en offrant un meilleur accès à des services sociaux et infrastructures de base aux populations vulnérables. C'est surtout le cas dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à un système de protection sociale viable à l'instar de l'Institut national d'assurance maladie (**INAM**) et du produit spécifique d'assurance « **School Assur** » offert depuis cette année scolaire à plus de deux millions d'élèves.

La prise en compte de l'**ODD6** a permis de financer l'implémentation des infrastructures d'assainissement et de gestion des déchets comme en témoigne la construction récente du **centre d'enfouissement technique** d'Aképé doté d'une capacité de traitement de 250 000 tonnes de déchets par an pour un coût total de 13 milliards de FCFA soit 22 807 000 Dollars US.

Cette réalisation couplée avec l'exécution des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) participe à la concrétisation de l'**ODD11** à savoir, rendre nos villes salubres, attrayantes, résilientes et durables.

Comment ne pas évoquer l'amélioration substantielle enregistrée dans l'accès à l'eau potable dont le taux de desserte est passé de 50% en 2015 à 52 % en 2017 ? La dimension de la transformation vers une société durable et résiliente se traduit ici par la pratique d'une gestion participative de la ressource en eau. Celle-ci implique bien le secteur privé, les communautés locales ainsi que les organisations de la société civile.

Mesdames, Messieurs

S'il est admis que l'eau c'est la vie, aujourd'hui on doit dire que l'énergie est la composante basique de l'essor économique. Pour ce faire, le secteur de l'énergie fait l'objet d'une attention particulière à travers une politique énergétique cohérente et réaliste. C'est dans cette optique que, le Président FAURE, en prenant part au premier sommet de l'Alliance Solaire Internationale, tenu en mars 2018 en Inde, a réaffirmé l'engagement du Togo à parvenir à son objectif de l'accès universel à des services énergétiques d'ici à 2030.

Plusieurs projets sont initiés à cet effet. L'exemple patent de '**CIZO**' en langue locale qui signifie « allumez » démarré en 2017 a permis de fournir l'électricité à 2 500 foyers soit environ à 16 000 personnes en six mois de déploiement sur le terrain. Mieux, un nouveau projet tout aussi ambitieux et fondamental, celui de la **Stratégie d'Electrification du Togo** vient d'être lancé le 27 juin dernier avec, dans la foulée, une table ronde des investisseurs privés.

Basée sur une bonne combinaison qui intègre à la fois la promotion des énergies renouvelables (les mini-centrales), la connexion au réseau conventionnel et les kits solaires individuels, la nouvelle stratégie veut s'appuyer sur le partenariat public-privé (**PPP**).

Notre conviction est que l'électrification du Togo doit se faire davantage à partir des énergies propres pour des raisons de préservation de l'environnement mais aussi de coûts abordables. Dès lors, la nouvelle stratégie comporte trois étapes, chacune assortie d'un objectif cible :

La 1^{ère} étape, celle de l'**engagement** doit nous permettre de relever le taux actuel de 37% à 50% d'ici à 2020 ;

La 2^{ème} étape qui est la phase de l'**accélération** va faire passer le taux de 50% à 75% d'ici à 2025 ; enfin

La 3^{ème} étape, celle de la **consolidation**, doit conduire à l'objectif des 100% d'accès en 2030.

Mesdames, Messieurs

Au regard de l'interdépendance des trois axes fondamentaux définis, il est aisé de constater que la motivation majeure de notre PND est de susciter à la fois **une viabilité économique, sociale et environnementale.**

La réponse aux défis qui s'y trouvent exige d'une part, une approche fortement multi-acteurs : publics, privés, partenaires au développement, société civile, communautés à la base et d'autre part, un financement conséquent.

Fort de ces exigences, nous avons suscité dès le départ un partenariat alliant la détermination du gouvernement, l'apport des parlementaires, l'expertise du secteur privé, l'implication active de la société civile, l'adhésion de la population en l'occurrence des jeunes et des femmes, puis la confiance et l'accompagnement des partenaires techniques et financiers. D'ailleurs, ce caractère collégial ce reflète bien dans la délégation qui nous a accompagné à ce forum.

Pour financer le PND, le Togo compte d'abord sur la mobilisation rationnelle de ses propres ressources ceci à travers des réformes relatives à l'assainissement du cadre macroéconomique, à l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et à la lutte contre la corruption ;

ensuite, sur la participation du secteur privé et enfin sur les institutions financières et les partenaires en développement.

Au nom du Président de la République et du gouvernement, je lance un appel à la communauté internationale pour un accompagnement soutenu gage de la réussite de notre PND à l'horizon 2030.

A présent vous allez suivre une vidéo sur la mise en œuvre du PND

Je vous remercie